



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## # 02

### PROCÈS-VERBAL (Adopté): 22 FÉVRIER 2006

**145 personnes ont signé les listes de présence lorsque l'Assemblée générale s'ouvre**

#### 0.0 Procédures

Philippe Lafrance (Sciences humaines – Actions sociales et média) propose l'ouverture de **l'Assemblée générale du 22 février 2006.**

XXX XXX (XXX) appuie

Adoptée à l'unanimité

#### 0.1 Praesidium

Philippe Lafrance (Sciences humaines – Actions sociales et média) propose **Jean-Philippe Thuot comme président et Sarah Girard comme secrétaire d'assemblée.**

XXX XXX (XXX) appuie

Adoptée à l'unanimité

#### 0.2 Lecture et adoption du procès verbal du 08 février 2006

Faute de rétroprojecteur, point remis à la prochaine Assemblée générale

#### 0.3 Suivi du procès verbal du 25 mai 2005

Sans objet

#### 0.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adrien Massé (Génie mécanique) propose l'ordre du jour en déplaçant le point permis d'alcool au point 3.0 :

- 1.0 Affaires financières
  - 1.1 Bilan Automne 2005
  - 1.2 Budget Hiver 2006
- 2.0 Plan d'action (Hiver 2006)
- 3.0 Permis alcool
- 4.0 AGEnda 2006-2007
- 5.0 CANO Fondation
- 6.0 Affaires diverses
- 7.0 Levée

Jeanne Desbiens (Génie mécanique) appuie



## - **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H06-02**

Pierre-Luc Junet (Création littéraire) amende l'ordre du jour

- 1.0 Plan d'action (Hiver 2006)
- 2.0 AGEnda 2006-2007
- 3.0 Affaires financières
  - 3.1 Bilan Automne 2005
  - 3.2 Budget Hiver 2006
- 4.0 Permis alcool
- 5.0 CANO Fondation
- 6.0 Affaires diverses
- 7.0 Levée

Jonathan Parker (Sciences humaines – Questions internationales) appuie

Débat sur l'ordre du jour

Vote sur l'amendement

Rejeté à la majorité

Natacha Audy (graphisme) amende pour que le point AGEnda soit en 2.0 et décaler les autres points

Vivaine Trottier-Picard (Sciences humaines – Questions internationales) appuie

Vote sur l'amendement

Rejeté à la majorité

Proposition initiale :

- 1.0 Affaires financières**
  - 1.1 Bilan Automne 2005**
  - 1.2 Budget Hiver 2006**
- 2.0 Plan d'action (Hiver 2006)**
- 3.0 Permis alcool**
- 4.0 AGEnda 2006-2007**
- 5.0 CANO Fondation**
- 6.0 Affaires diverses**
- 7.0 Levée**

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité

### **0.5 Date de la prochaine assemblée générale régulière**

Viviane Trottier-Picard (Sciences humaines – Questions internationales) propose **que la prochaine Assemblée générale de l'AGECVM soit le mercredi 29 mars à 15h30.**

Anne-Marie Provost (Histoire et civilisation) appuie

Adopté à la majorité

### **1.0 Affaires financières**

#### **1.1 Bilan Automne 2005**

Pierre-Hugues Aubertin, Responsable à la Trésorerie, présente le bilan de la session Automne 2005 avec les quelques remarques suivantes :



# - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H06-02

- 1) Revenus : - 19.169,60 \$
  - Exode (salaires Grève): doit 21 199,22 \$
  - Exode (Taxes 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trim 05): doit 12 527,98 \$
  - Cotisations : temps plein jour et soir : 15 000,00 \$ de plus que programmé
  
- 2) Dépenses de fonctionnement : 16.067,75 \$ en plus
  - Mobilisation : déficit de 483,86 \$ (Manif Québec)
  - Représentation : déficit de 835,66 \$ (Beaucoup de congrès et autre camps de formation FECQ et ASSÉ)\$
  - Photocopieurs (y compris papier) : Surplus 4 500,67 (papier écolo moins cher que prévu, ... facture entretien pour janvier 2006 ...)
  - Services comptables : Surplus de 3.200,00 \$ : non dépensés → à prévoir ultérieurement
  - Frais judiciaires : Surplus de 5.000,00 \$ non dépensés → à prévoir ultérieurement
  - Autres frais : Déficit de 4.105,23 \$ (dont 3.882,17 \$ pour dégâts grève à l'Exode et 980,17 \$ pour déficit comité Architecture)
  
- 3) Vie étudiante : 7.901,11\$ en plus
  - AGEnda 2006-2007 : surplus de 5.150,00 \$ → en cours de préparation et 1<sup>er</sup> versement à la graphiste
  - Droits afférents : Surplus de 1.400,00 \$ (facture du Fonds d'extrême nécessité non reçue → prévoir prochaine session)

<b>REVENUS</b>	<b>Budget proposé</b>	<b>Résultats</b>	<b>Différence</b>
Étudiants temps plein jour 5500x20\$/étud	110 000,00 \$	121 200,00 \$	11 200,00 \$
Étudiants temps plein soir 500x20\$/étud	10 000,00 \$	14 600,00 \$	4 600,00 \$
Intérêt sur EOP	100,00 \$	30,09 \$	
Revenus Bières	6 000,00 \$	2 672,50 \$	(3 327,50) \$
RACA + Dettes étudiants	1 597,87 \$	241,00 \$	(1 356,87) \$
Droits afférents Fonds extrême nécessité	1 000,00 \$	- \$	(1 000,00) \$
Revenus des photocopies	6 000,00 \$	4 590,42 \$	(1 409,58) \$
Solde H05 (Grève 2005 + taxes + solde salaires)	25 880,01 \$	12 952,45 \$	(12 927,56) \$
Exode: taxes (2ème et 3ème trim 05)	12 000,00 \$	3 869,03 \$	(8 130,97) \$
Exode: salaires A-05	55 000,00 \$	49 949,99 \$	(5 050,01) \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>227 577,88 \$</b>	<b>210 105,48 \$</b>	<b>(17 472,40) \$</b>
<b>RÉSULTATS H-05 ET ANTÉRIEUR</b>	<b>(33 231,58) \$</b>	<b>(34 928,78) \$</b>	<b>(1 697,20) \$</b>
<b>REVENUS DISPONIBLES</b>	<b>194 346,30 \$</b>	<b>175 176,70 \$</b>	<b>(19 169,60) \$</b>
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Budget proposé</b>	<b>Résultats</b>	<b>Différence</b>
Information : Achat quotidiens	800,00 \$	801,00 \$	(1,00) \$
Mobilisation : Manifestation, autobus, organisation	1 000,00 \$	2 236,08 \$	(1 236,08) \$
Mobilisation : Porte-drapeau, affiches, pancartes	1 000,00 \$	247,18 \$	752,82 \$
Soutien comités exécutants (7.3.7/7.3.8/7.3.9/7.3.10/7.3.11)	2 000,00 \$	- \$	2 000,00 \$
Représentation : Camps, congrès, colloques	300,00 \$	573,00 \$	(273,00) \$



## - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H06-02

Représentation : Logement, alimentation	200,00 \$	412,66 \$	(212,66) \$
Représentation : Transport	500,00 \$	850,00 \$	(350,00) \$
Matériel de bureau	2 000,00 \$	792,05 \$	1 207,95 \$
Photocopieurs + CVM + fax (y compris nouveau photocopieur à 5 sous)	10 000,00 \$	7 668,57 \$	2 331,43 \$
Papier	2 500,00 \$	784,96 \$	1 715,04 \$
Fonctionnement écologique de l'AGECVM	1 000,00 \$	545,80 \$	454,20 \$
Téléphone	1 000,00 \$	692,42 \$	307,58 \$
Services comptables	3 200,00 \$	-	3 200,00 \$
Logiciel comptable (Avantage)	1 400,00 \$	1 390,08 \$	9,92 \$
Support informatique	1 500,00 \$	1 185,47 \$	314,53 \$
Frais bancaires	1 500,00 \$	1 500,00 \$	-
<b>Salaires (D.A.S. inclus + CSST+ Honoraire)</b>			
Salaires Exode	55 000,00 \$	49 959,99 \$	5 040,01 \$
Salaires Permanence (- salaires livres usagés)	22 500,00 \$	24 167,35 \$	(1 667,35) \$
Honoraires (Mise en place du logiciel comptable + RACA)	1 500,00 \$	1 318,00 \$	182,00 \$
Frais Cognicase	1 200,00 \$	754,89 \$	445,11 \$
Taxes 2ème et 3ème trim 04	12 000,00 \$	11 327,47 \$	672,53 \$
Assurances (groupe + Assur. RC)	4 500,00 \$	5 936,17 \$	(1 436,17) \$
Livres usagés	-	(2 136,13) \$	2 136,13 \$
Bières	4 500,00 \$	4 920,01 \$	(420,01) \$
Frais judiciaires	5 000,00 \$	-	5 000,00 \$
Autres frais (imprévu, ...)	1 500,00 \$	5 605,23 \$	(4 105,23) \$
<b>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>137 600,00 \$</b>	<b>121 532,25 \$</b>	<b>16 067,75 \$</b>
<b>FINANCEMENT VIE ÉTUDIANTE</b>	<b>Budget proposé</b>	<b>Résultats</b>	<b>Différence</b>
Subventions activités étudiantes	2 000,00 \$	2 000,00 \$	-
AGEnda 2006-2007	6 000,00 \$	850,00 \$	5 150,00 \$
Subvention comités concentration	20 000,00 \$	20 000,00 \$	-
Budgets comités concentrations (Quote-Part) (1,6128\$/étudiant)	9 000,00 \$	8 999,42 \$	0,58 \$
Immobilisations comité thématiques	4 000,00 \$	3 199,47 \$	800,53 \$
Budgets comités thématiques	21 000,00 \$	21 000,00 \$	-
Organisation socioculturelle	1 000,00 \$	450,00 \$	550,00 \$
Subvention droits afférents	1 400,00 \$	-	1 400,00 \$
Commandites : Club vidéo Gargantua	950,00 \$	950,00 \$	-
Commandites : Troupe l'Organe théâtral	1 000,00 \$	1 000,00 \$	-
Commandites : Cégep en spectacles	1 000,00 \$	1 000,00 \$	-
Commandites : TV + projet	950,00 \$	950,00 \$	-
Commandites : Danse	950,00 \$	950,00 \$	-
<b>TOTAL FINANCEMENT VIE ÉTUDIANTE</b>	<b>69 250,00 \$</b>	<b>61 348,89 \$</b>	<b>7 901,11 \$</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES:</b>	<b>206 850,00 \$</b>	<b>182 881,14 \$</b>	<b>23 968,86 \$</b>
<b>Résultats</b>	<b>(12 503,70) \$</b>	<b>(7 704,44) \$</b>	



## - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H06-02

Pierre-Hugues Aubertin, Responsable à la Trésorerie, propose l'adoption du bilan Automne 2005 de l'AGECVM  
Anne-Marie Provost (Histoire et civilisation) appuie

Ousmane Thiam, une personne de l'extérieur, demande la parole  
Demande rejetée à la majorité

Bilan adopté à la majorité

### 1.1 Budget Hiver 2006

Pierre-Hugues Aubertin, responsable à la Trésorerie, présente le Budget pour la session Hiver 2006

<b>REVENUS</b>	<b>Budget proposé</b>
Étudiants temps plein jour 5100x20\$/étud	102 000,00 \$
Étudiants temps plein soir 500x20\$/étud	10 000,00 \$
Intérêt sur EOP	100,00 \$
Revenus Bières	500,00 \$
RACA + Dettes étudiants	1 597,87 \$
Droits afférents Fonds extrême nécessité	2 000,00 \$
Revenus des photocopies	6 000,00 \$
Solde H05 (Grève 2005 + taxes)	33 727,20 \$
Exode: taxes (2ème et 3ème trim 05)	12 000,00 \$
Exode: salaires A-05	55 000,00 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>222 925,07 \$</b>
<b>RÉSULTATS H-05 ET ANTÉRIEUR</b>	<b>(7 704,44) \$</b>
<b>REVENUS DISPONIBLES</b>	<b>215 220,63 \$</b>
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Budget proposé</b>
Information : Achat quotidiens	800,00 \$
Mobilisation : Manifestation, autobus, organisation	2 000,00 \$
Mobilisation : Porte-drapeau, affiches, pancartes	500,00 \$
Représentation : Camps, congrès, colloques, logement, alimentation	800,00 \$
Représentation : Transport	870,00 \$
Matériel de bureau	2 000,00 \$
Photocopieurs + CVM + fax (y compris nouveau photocopieur à 5 sous)	10 000,00 \$
Papier (y compris écologique)	2 500,00 \$
Téléphone	1 000,00 \$
Services comptables	3 500,00 \$
Logiciel comptable (Avantage)	500,00 \$
Support informatique	1 000,00 \$
Frais bancaires	1 500,00 \$
Salaires (D.A.S. inclus + CSST+ Honoraire)	
Salaires Exode	55 000,00 \$
Salaires Permanence (- salaires livres usagés)	23 000,00 \$



## - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H06-02

CSST: année 2005	2 000,00 \$
Honoraires	1 500,00 \$
Frais Cognicase	1 000,00 \$
Taxes 2ème et 3ème trim 04	12 000,00 \$
Assurances (groupe)	5 000,00 \$
Livres usagés	2 000,00 \$
Frais judiciaires	5 000,00 \$
Autres frais (imprévu, ...)	2 000,00 \$
<b>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>135 470,00 \$</b>
<b>FINANCEMENT VIE ÉTUDIANTE</b>	
	<b>Budget proposé</b>
Subventions activités étudiantes	2 500,00 \$
AGEnda 2006-2007	10 000,00 \$
Subvention comités concentration	20 000,00 \$
Budgets comités concentrations (Quote-Part) (1,879\$/étudiant)	9 000,00 \$
Immobilisations comité thématiques	4 000,00 \$
Immobilisations (rideaux EXODE)	500,00 \$
Budgets comités thématiques	24 000,00 \$
Organisation socioculturelle	1 900,00 \$
Subvention droits afférents	3 000,00 \$
Commandites : Club vidéo Gargantua	950,00 \$
Commandites : Troupe l'Organe théâtral	1 000,00 \$
Commandites : Cégep en spectacles	1 000,00 \$
Commandites : TV + projet	950,00 \$
Commandites : Danse	950,00 \$
<b>TOTAL FINANCEMENT VIE ÉTUDIANTE</b>	<b>79 750,00 \$</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES:</b>	<b>215 220,00 \$</b>
<b>RÉSULTATS:</b>	<b>0,63 \$</b>

Adrien Massé (Génie mécanique) propose le budget AGECEVM de la session Hiver 2006 tel que présenté

Olivier Mattes (Génie mécanique) appuie

Francis Plamondon (Sciences humaines – Regards sur la personne) amende pour déplacer 2000,00 (deux mille) \$ du budget Comités thématiques vers Immobilisations pour dédommager les vols de livres et manuels de jeux constatés pendant l'intersession dans le local du Vieux-Dragon et d'Anime Manga

Marc-André Ferland (Maroquinerie) appuie

Vote sur l'amendement

Rejeté à la majorité

Vote sur le budget AGECEVM Hiver 2006

Adopté à l'unanimité



## **- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H06-02**

### **2.0 Plan d'action Hiver 2006**

Philippe Lafrance (Actions sociales et médias) propose **que l'AGECVM se positionne pour la manifestation du 23 février 2006 à Ottawa pour le rétablissement des transferts fédéraux en éducation**

Valérie Desjardins (Sciences humaines – Profil Monde) appuie

Adoptée à l'unanimité

Philippe Lafrance (Actions sociales et médias) propose **que l'AGECVM forme un comité de travail pour la réappropriation des locaux A3.12, A3.14 et A3.15**

Pierre-Luc Junet (Création littéraire) appuie

Adoptée à la majorité

Philippe Lafrance (Actions sociales et médias) propose **que l'AGECVM effectue le réaménagement de locaux des comités (A3.06) selon le plan élaborer en Table de concertation**

Jean-François Gagné (Génie mécanique) appuie

Adoptée à l'unanimité

Pierre-Luc Junet (Création littéraire) propose **que l'AGECVM se positionne contre toute forme de privatisation de l'eau**

Anne-Marie Provost (Histoire et civilisation) appuie

Adoptée à l'unanimité

Ahuntsic demande le droit de parole

Accordé à la majorité

Le comité de mobilisation du cégep d'Ahuntsic est bâillonné par l'administration et leur budget retiré

Anne-Marie Provost (Histoire et civilisation) propose **que l'AGECVM appuie les démarches du comité de mobilisation d'Ahuntsic avec un budget de 200,00 \$ de photocopie**

Ariane Brisson (Transition) appuie

Adoptée à l'unanimité

Alexandre Savoie (Optimonde) propose que l'AGECVM s'oppose au renouvellement de la location des locaux sportifs par la ville de Montréal

Viviane Trottier-Picard (Sciences humaines – Questions internationales) appuie

Anne-Marie Provost (histoire et civilisation) amende **pour reporter la proposition à la prochaine Assemblée générale et que les gens concernés par ce dossier amènent plus d'informations**

Julie Massé (TIL) appuie

Amendement, disposant de la principale (**que l'AGECVM s'oppose au renouvellement de la location des locaux sportifs par la ville de Montréal - à discuter à la prochaine**



## **- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H06-02**

**Assemblée générale pour que les gens concernés par ce dossier amènent plus d'informations), adopté à l'unanimité**

Anne-Marie Provost (Histoire et civilisation) propose **que, étant donné les mandats antérieurs pris en AG, un comité de travail veille à clarifier la relation entre l'AGECVM et les fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ) et qu'une coordonnatrice (Marie-Pierre Lévesque) soit chargée d'annoncer une réunion et qu'un plan d'action soit disponible sur Internet le 1<sup>er</sup> mars, un rapport intermédiaire à la fin mars, celui-ci contenant la date de remise du rapport final, majoritaire et minoritaire**  
XXX XXX (XXX) appuie

Pierre-Luc Junet (Création littéraire) amende pour que la date du 1<sup>er</sup> mars soit remplacée par le 20 mars, et que FECQ/FEUQ soit modifié en mouvement étudiant  
Rejeté par la présidence car non recevable

Adoptée à l'unanimité

David Chartier (Génie mécanique) propose la dissolution du comité Libertad  
Simon Harvey (Génie mécanique) appuie

La présidence décide que cette proposition est non recevable

David Chartier (Génie mécanique) fait appel de la décision de la présidence  
Simon Harvey (Génie mécanique) appuie

Vote sur l'Appel

Pour : 51    Contre : 44    Abstention : 6

Retour à la proposition de dissolution

Discussion

Vote sur la proposition de dissolution :

Mise en dépôt

Philippe Lafrance (Actions sociales et média) propose **que l'AGECVM négocie avec la Direction du cégep du Vieux Montréal un changement de place du trou horaire du mercredi : de 11 h 40 à 14 h 20 au lieu de 15 h 30 à 18 h 00**

Ariane Brisson (Transition) appuie

Question préalable : adoptée à la majorité des deux tiers

Vote sur la principale

Adoptée à la majorité simple

Philippe Lafrance propose :

**1) Que l'AGECVM se positionne contre l'îlot pollueur en appuyant les démarches des associations étudiantes de l'UQAM contre ce projet**



## **- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H06-02**

2) **Que l'AGECVM mette en branle un moyen de diffusion du nouveau journal intercollégial**

3) **Que l'AGECVM se positionne contre toute forme de sous-traitance**

Jean-François Gagné (Génie mécanique) appuie

Adoptée à l'unanimité

Jeanne Desbiens (Génie mécanique) propose **de passer au prochain point**

David Chartier (Génie mécanique) appuie

Vote

Adoptée à la majorité

### **3.0 Permis d'alcool**

Andréanne Cossette-Viau (Histoire et civilisation) propose **que l'AGECVM adopte l'entente entre le Cégep du Vieux Montréal et l'AGECVM concernant les activités avec consommation d'alcool et l'obtention d'une autorisation à cette fin (voir texte en Annexe 1)**

Ludovic Moquin-Beaudry (Histoire et civilisation) appuie

Adoptée à l'unanimité

### **4.0 AGEnda 2006-2007**

Ariane Brisson, Responsable à la pédagogie, présente le projet d'entente entre l'AGECVM et le Cégep du Vieux Montréal pour l'AGEnda 2006-2007 (voir Annexe 2)

David Chartier (Génie mécanique) propose l'adoption de cette entente sans le point 8

David Godbout (Génie mécanique) appuie

Marie-Pier Lévesque (Transition) amende : que l'Administration s'engage à payer à l'AGECVM 5000,00 (cinq mille) \$ pour 10 pages

Pierre-Luc Junet (création littéraire) appuie

Philippe Lafrance (Actions sociales et média) sous-amende **que le Bureau exécutif négocie le 5000,00 (cinq mille) \$ pour 10 pages**

Marie-Pier Lévesque (Transition) appuie

Sous amendement, disposant de l'amendement, adopté à l'unanimité

Principale (**l'adoption de cette entente entre l'AGECVM et le Cégep du Vieux Montréal pour l'AGEnda 2006-2007 sans le point 8, et que le Bureau exécutif négocie le 5000,00 (cinq mille) \$ pour 10 pages**) adoptée à l'unanimité

**David Chartier (Génie mécanique) propose de passer à la levée de l'Assemblée générale**

**David Thériault (Génie mécanique) appuie**

**Adoptée à l'unanimité**

### **5.0 CANO de la Fondation**



## 6.0 Affaires diverses

## 7.0 Levée

Laurence Lépine (Sciences humaines – Questions internationales) propose **la levée de l'Assemblée générale**

Pierre-Hugues Aubertin (Génie électrique) appuie

Adoptée à l'unanimité



## - **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H06-02**

### ANNEXE 1

#### Entente entre le Cégep du Vieux Montréal et l'AGECVM concernant les activités avec consommation d'alcool et l'obtention d'une autorisation à cette fin

**PROJET D'ENTENTE ENTRE LE CÉGEP DU VIEUX MONTREAL  
ET L'ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CEGEP  
DU VIEUX MONTREAL CONCERNANT LES ACTIVITÉS AVEC  
CONSOMMATION D'ALCOOL ET L'OBTENTION D'UNE  
AUTORISATION À CETTE FIN.**

La présente entente vise à convenir d'un cadre de réalisation d'activités avec consommation d'alcool à l'intérieur des locaux du Cégep.

Ainsi, le Cégep et l'Association conviennent de ce qui suit :

- 1- Le Cégep entreprendra les démarches nécessaires pour obtenir un permis d'alcool de restauration.
- 2- Comme le prévoit le règlement numéro 7, sur demande, le Cégep pourra émettre à l'association, à un de ses comités ou à un groupe d'étudiants une autorisation de tenir une activité avec consommation d'alcool.
- 3- À cette fin, le Cégep émettra, à partir de son permis d'alcool, un avis de réception qui devra être affiché dans le local où se tient l'activité, et ce, avec le *Règlement à afficher dans un local où se tient une activité avec consommation d'alcool*.

---

- 4- Des frais de 10\$ par activité seront exigés des organisateurs afin de contribuer aux coûts du permis d'alcool.
- 5- La procédure pour l'autorisation d'une activité avec consommation d'alcool, le formulaire pour la réservation d'un local ou l'obtention d'une autorisation de tenir une activité avec consommation d'alcool, le formulaire de commande d'alcool et la description du mandat des responsables d'activité avec consommation d'alcool ont fait l'objet d'un accord entre le Cégep et l'AGECVM.
- 6- Le responsable d'activité avec consommation d'alcool sera à l'emploi du Cégep du Vieux Montréal.
- 7- Par ailleurs, les organisateurs doivent s'engager à faire respecter le *Règlement à afficher dans un local où se tient une activité avec consommation d'alcool* et les autres obligations légales liées à la tenue d'une activité avec consommation d'alcool. Ainsi, ils s'engagent à travailler en étroite collaboration avec le responsable d'activité avec consommation d'alcool.



## - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H06-02

- 8- La présence d'un responsable d'activité avec consommation d'alcool est obligatoire pour la tenue d'une activité avec consommation d'alcool. Des frais de huit dollars de l'heure (pour la durée de l'activité - plus trente minutes afin d'assurer la préparation et le retour de l'alcool à la fin de l'activité) seront exigés des organisateurs pour couvrir la rémunération du responsable d'activité avec consommation d'alcool. Une subvention de quatre dollars de l'heure pour ces frais pourra être obtenue des Services aux étudiants pour les activités organisées par l'AGECVM, les comités étudiants ou un groupe d'étudiants.

Ce taux de huit dollars de l'heure est fixé en fonction d'un autofinancement. Dans ce contexte, il peut être revu à la hausse ou à la baisse en fonction de l'évolution des coûts réels.

- 9- De plus, les parties conviennent que le seul alcool qui pourra être servi ou vendu lors des activités avec consommation d'alcool se tenant au Cégep devra être celui vendu par le Cégep, via les Services aux étudiants. Les Services aux étudiants s'engage à vendre l'alcool aux organisateurs d'activités au prix coûtant et à déterminer le fournisseur de bière d'un commun accord avec l'Association, et ce, dans une perspective d'autofinancement.
- 10- Le Cégep et l'Association mettront en place un comité de suivi afin d'assurer la mise en œuvre de cette entente et, le cas échéant, d'effectuer la révision de la *procédure pour l'autorisation d'une activité avec consommation d'alcool*, du *formulaire pour la réservation d'un local ou l'obtention d'une autorisation de tenir une activité avec consommation d'alcool*, du *formulaire de commande d'alcool* et de la *description du mandat des responsables d'activité avec consommation d'alcool*.
- 11- Ce comité sera composé de deux représentants des étudiants et de deux représentants du Collège. Sur demande, des représentants des autres groupes utilisateurs du permis d'alcool pourront s'y joindre.
- 12- A la fin de chaque année scolaire, les parties se rencontreront afin de procéder au bilan de l'ensemble des activités avec consommation d'alcool, et s'il y a lieu, afin de réviser la liste des produits offerts par les différents fournisseurs. Une présentation des résultats financiers sera aussi effectuée afin d'apporter les ajustements appropriés. De plus, à la demande d'une des parties, une rencontre du comité de suivi peut être convoquée.

Montréal le -----2005



# **- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H06-02**

## **ANNEXE 2**

### **Entente entre le Cégep du Vieux Montréal et l'AGECVM concernant la production de l'AGENDA 2006-2007**

#### **Entente concernant la production de l'agenda 2006-2007**

Entre

et

L'Association générale étudiante  
du Cégep du Vieux Montréal  
(ci-après appelé l'AGECVM)

Le Cégep du Vieux Montréal  
(ci-après appelé le Cégep)

Attendu la volonté exprimée en assemblée générale de l'AGECVM de produire un agenda pour les étudiants et étudiantes du CVM ;

Attendu le projet de production d'un agenda par l'AGECVM pour l'année scolaire 2006-2007 ;

Attendu que les deux parties considèrent l'agenda comme un outil privilégié et essentiel pour rejoindre et informer la population étudiante ;

Attendu que l'agenda constitue un outil de planification du temps essentiel pour la réussite des étudiants et des étudiantes ;

Attendu que les deux parties ne souhaitent pas doubler le travail et produire deux agendas pour la même population étudiante ;

Attendu que les deux parties s'engagent à travailler en étroite collaboration dans la réalisation de ce projet qui doit être de qualité tant au niveau du contenu que de la présentation ;

Ainsi les parties s'entendent selon les termes suivants :

- 1- Le préambule fait partie intégrante de la présente entente ;
- 2- L'AGECVM produira pour la population étudiante un agenda couvrant l'année scolaire 2006-2007 ;
- 3- ~~X~~ L'AGECVM intégrera au contenu de l'agenda une section d'information institutionnelle, incluant de l'information concernant la Fondation et l'Association des parents partenaires du cégep du Vieux Montréal ;



# - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H06-02

- 4- L'AGECVM s'engage à intégrer le contenu transmis par le Cégep sans modification, à moins d'autorisation écrite de la part du Cégep. Toutefois, le Cégep accepte que ses textes soient féminisés selon le mode choisi par l'AGECVM ; *\* Spécific*
- 5- Par ailleurs, les deux parties s'engagent à trouver un terrain d'entente sur le contenu global de l'agenda. A défaut d'entente sur le contenu, les parties pourront mettre fin sans pénalité à la présente entente sur simple avis écrit *\* 5000\$*
- 6- Le Cégep s'engage à payer à l'AGECVM les coûts liés à l'impression de la section du CVM (au prorata du nombre de pages de l'agenda) ; *5000\$*
- 7- *6000 (1000 + 2000)* L'AGECVM fera produire 7000 copies de son agenda pour les étudiants et les étudiantes. De plus, l'AGECVM s'engage à produire 200 copies supplémentaires et à les remettre à la Direction des services aux étudiants pour distribution au personnel non enseignant du Cégep. Ces deux cents copies seront vendues au Cégep au prix coûtant de l'impression (au prorata du nombre total de copies produites) ;
- 8- L'AGECVM s'engage à soumettre à son assemblée générale la possibilité d'inclure dans une section spécifique de l'Agenda la publicité des différentes universités, et ce, compte tenu qu'une partie importante des étudiants et des étudiantes du Cégep poursuive, après leurs études collégiales, des études universitaires ;
- 9- L'AGECVM sera responsable de la distribution de l'agenda aux étudiants et aux étudiantes. Toutefois, l'AGECVM s'engage à intégrer au programme d'accueil de la rentrée 2006 ; *cette distrib*
- 10- Enfin, les parties s'entendent sur l'échéancier suivant :
- |                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| - 15 février 2006                   | <i>A</i> Réception et analyse des soumissions des imprimeurs et choix de l'imprimeur <i>* Semaine prochaine</i> |
| - Semaine du 2 <sup>e</sup> février | Rencontre du comité agenda AGE CVM/Cégep  |
| - 15 mars 2006                      | Date limite pour la remise des différents textes des deux parties   |
| - Semaine du 15 mars                | Rencontre du comité agenda AGE CVM/Cégep  |
| - 15 avril 2006                     | Date limite pour la production de la première version de l'agenda <i>?</i>                                      |

